

2019-08 APPEL D'OFFRES POUR LE SERVICE DE COORDINATION DE LA MISE EN PLACE DES ESPACES DE CONCERTATION AVEC LA JEUNESSE A LA VILLE DE M'SAKEN

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée de plus de cinquante villes de seize pays différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le présent appel à candidature s'inscrit en el cadre de l'Assistance technique pour la « Mise en place des espaces de concertation avec la jeunesse à la ville de M'Saken » implémentée avec le financement de Agence Catalane de Coopération pour le Développement (Annex 1).

1. Objectif

Cette mission a pour objectif la coordination des activités du projet « Mise en place des espaces de concertation de la jeunesse à la ville de M'saken » afin de renforcer l'inclusion et la participation des jeunes de la ville dans les affaires locales.

Le consultant aura pour tâche notamment d'accompagner les responsables politiques et administratifs de la commune dans la spécification et la mise en œuvre du plan d'action du projet, de faciliter la relation entre la municipalité et les jeunes de la ville et de veiller à la réalisation des objectifs du projet et à la concrétisation des résultats.

1.1 Résultats du projet attendus

A l'issue de l'implémentation de ce projet :

- Les capacités des jeunes et des autorités locales, et régionales, pour une gestion plus participative des affaires locales relatives aux jeunes, sont renforcées
- Un Conseil consultatif de jeunes est mis en place au sein de la Municipalité de M'Saken
- Les jeunes et la municipalité implémentent de manière concertée des actions de proximité à développer dans les différents quartiers

1.2 Réalisations de la mission

Le consultant devra notamment contribuer à la réalisation suivante :

- Le plan d'action est exécuté
- Le budget est respecté et dépensé
- Les ateliers de formation et de renforcement de capacités sont organisés
- Le matériel de communication est produit
- La participation des jeunes est effective
- Le Forum des jeunes est mis en place
- Un Guide Méthodologique pour l'implémentation d'un Conseil des Jeunes est rédigé

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

L'expert appuiera au Secrétariat Générale de MedCités et son antenne territoriale en Tunisie à la mise en œuvre des activités du projet, y compris :

OE2.A1.1 Support à MedCités dans l'organisation des formations (aprox. 2) des autorités locales tunisiennes sur la participation citoyenne et politiques sur la jeunesse.

OE2.A1.2 Support à MedCités dans l'organisation d'une mission de partage des expériences avec des villes méditerranéennes.

OE2.A2.1 Animation de la participation des jeunes dans les affaires municipales et implémentation de la méthodologie proposée du projet. Contribution à l'élaboration du guide méthodologique pour l'instauration d'un Conseil des Jeunes. Mobilisation des participants et préparation des comptes rendus des réunions.

OE2.A2.2 Organisation logistique des ateliers de renforcement des capacités des jeunes de M'Saken sur la participation démocratique et mobilisation des participants, en collaboration avec la municipalité et le représentant de MedCités en Tunisie. Participation à l'élaboration des TDR pour les formations et à l'identification des formateurs. Appui à l'expert formateur pour la définition du contenu de la formalisation.

OE2.A2.3 Organisation et animation des réunions pour la définition du mode de fonctionnement du conseil consultatif de jeunes et organisation des réunions. Préparation des comptes rendus et rédaction d'un document cadre de fonctionnement du Conseil de la Jeunesse.

OE2.A3.1 Organisation d'un forum des jeunes pour définir des actions de proximité dans les quartiers.

OE2.A.3.2 Animation des réunions pour la définition et rédaction d'un plan d'action pour la promotion du sentiment d'appartenance et des politiques sur la jeunesse à la ville de M'Saken en lien avec son SDV.

OE2.A3.3 Définition des fiches de projets (aprox. 3) de proximité à mettre en œuvre par les jeunes et la municipalité dans les quartiers et à destination des jeunes émigrés en Europe. Coordination et accompagnement de la mise en œuvre des projets.

De façon transversale, le consultant devra aussi assurer les prestations suivantes :

- Appuyer la municipalité pour la mise en œuvre du plan d'action
- Assurer le suivi budgétaire du projet
- Faciliter la relation entre la commune, les associations partenaires et les jeunes
- Contribuer à la production du matériel de communication du projet
- Assurer la communication interne et externe au niveau du projet

Les livrables attendus sont :

<i>Phases</i>	<i>Echéance</i>
1. Phase de démarrage	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planning définitif du projet ▪ Réunion de présentation et lancement du projet 	31 aout 2019
Livrable 1 : Ateliers de renforcement de capacités des jeunes <ul style="list-style-type: none"> ▪ TDR pour les formations 	15 octobre 2019

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste des formateurs ▪ Contrats de formation ▪ Planning des ateliers de formation ▪ Compte rendu des ateliers de formation 	
2. Forum des Jeunes	
Livrable 2 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commentaires et contributions au Guide méthodologique pour l'implémentation du forum des jeunes ▪ TDR des consultants ▪ Contrats des consultants ▪ Planning des ateliers de participation ▪ Compte rendu des ateliers de participation ▪ Rédaction du Document de Fonctionnement du Conseil de jeunes ▪ Rédaction du Plan d'action du Conseil de jeunes 	30 novembre 2019
3. Mise en œuvre des actions de proximité	
Livrable 3 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiches des actions définies. Planning de mise en œuvre des actions ▪ Planning des ateliers de participation ▪ Compte rendu des ateliers de participation ▪ Rapport d'évaluation des actions mises en œuvre 	15 décembre 2019 31 mars 2020
4. Suivi du projet	
Livrable 4 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'avancement ▪ Rapport financier ▪ Préparation des outils de communication du projet 	Mensuel

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Il s'agira d'un contrat commercial de prestation de services à partir du lendemain de l'adjudication du présent appel d'offres jusqu'au 31 de mars 2020, avec une dédication estimée de 8-10 jours mensuels. Le service sera prêté à M'Saken.

Le service sera régi par la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base de l'appel d'offres

Le budget maximum de la prestation demandée est de 6.280€ (toutes taxes comprises, sauf si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 7.600€, TVA comprise en vigueur à la date de l'adjudication de cet appel d'offres, et qui est de 21 %).

Toute offre d'un montant supérieur à celui-ci sera refusée et exclue de la procédure d'adjudication.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et les commissions.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée par l'adjudicataire.

3 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

- 20% du montant sur présentation d'un rapport sur les activités de renforcement des capacités des jeunes (15 octobre 2019)
- 50% du montant, le 15 décembre 2019 sur présentation de :
 - a. Cadre de Fonctionnement du Conseil des Jeunes et plan d'action défini
 - b. Rapport sur les ateliers participatifs réalisés dans le cadre du projet jusqu'à le 30.11.2019
 - c. Rapport sur le Forum des jeunes organisé et sur présentation des fiches de projets de proximité
- 30% du montant, 31 mars 2020, sur présentation de :
 - a. Rapports descriptifs et d'évaluation des actions de proximité
 - b. Rapport sur les ateliers participatifs réalisés dans le cadre du projet du 01.12.2019 à 30.03.2020

Le délai de paiement de la facture sera le suivant: virement bancaire 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) après un rapport favorable émis par le Secrétariat général de MedCités.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger à l'adjudicataire retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent se présenter à l'appel d'offres. Le profil sollicité devra avoir :

- Minimum 5 ans d'expérience dans la coordination et le pilotage de projets participatifs
- Expérience confirmée dans les projets incluant la jeunesse
- Une bonne connaissance du fonctionnement des municipalités tunisiennes
- Grandes capacités à gérer un planning et un budget
- Maîtrise parfaite de la langue française à l'écrit et à l'oral. Facilités de communication en arabe.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle l'adjudicataire retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, l'adjudicataire retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 du présent appel d'offres, avec un préavis d'un mois.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de publication de l'offre sur le site web de MedCités.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Proposition pour l'appel d'offres 2019-08 pour coordination de la mise en place des espaces de concertation avec la jeunesse à la ville de M'Saken".
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services techniques.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 du présent appel d'offres.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir participer à l'appel d'offres, nous vous convions à contacter MedCités en écrivant à l'adresse électronique contact@medcities.org. Seules les questions écrites concernant les clarifications de l'offre recevront une réponse.

MedCités peut demander des informations supplémentaires relatives à la proposition s'il le juge approprié. Si tel est le cas, les candidats dont les présentations exigent des précisions devront répondre dans un délai raisonnable fixé par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres répondra aux plus avantageuses, en tenant compte le tableau de bord suivant:

1. Pour la meilleure offre à la proposition économique définie dans le présent document, jusqu'à 10 points.

En ce qui concerne la meilleure offre économique, la note la plus élevée sera attribuée à la plus économique et le reste des offres sera noté proportionnellement en fonction du prix offert, selon les critères suivants:

$$PE = 10 \times (VL - VE) / (VL - Vmin)$$

étant:

PE Score en fonction de l'offre économique

VL Montant des enchères

VE Montant de l'offre

Vmin Montant le plus bas

2. Critères de jugement de valeur jusqu'à 20 points.

- Offre technique: jusqu'à 5 points.
- Qualité globale de la proposition: jusqu'à 5 points.
- Méthodologie et plan de travail: jusqu'à 5 points.
- Organisation et équipe de travail: jusqu'à 5 points.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 18 juillet 2019

Josep Canals Molina
Secrétaire général